

ANGLET

Résidence Perspective Belay : quand la ville se construit sur la ville

La nouvelle résidence en bordure de l'avenue d'Espagne compte 43 appartements, dont 17 logements sociaux. Parmi eux, neuf ont été vendus sous Bail réel solidaire, ce qui a permis de baisser leur prix

Sur les 17 logements sociaux que compte la résidence Perspective Belay, qui vient d'être inaugurée à Anglet, huit sont dédiés à la location et neuf réservés à l'accession, via le dispositif du Bail réel solidaire (BRS), qui dissocie le foncier du bâti pour rendre la propriété d'un logement neuf accessible, en zone tendue.

Après le traditionnel coupage de ruban, opéré par le maire d'Anglet, Claude Olive, les invités ont ainsi visité un T3 acquis par un couple de trentenaires ayant bénéficié de ce dispositif. Les deux chats du couple, un peu effrayés par tous ces visiteurs inconnus, se cachent derrière les nombreuses planches de surf exposées dans l'appartement.

Latout BRS

Tim Baronce, le nouveau propriétaire, explique : « Avant, on vivait à Mouguerre. C'était compliqué pour le surf. Maintenant qu'on est



Inaugurée récemment, la résidence Perspective Belay compte 17 logements sociaux. R.C.

à Anglet, c'est plus simple. On a de la chance d'avoir pu acheter en BRS. » Installé depuis novembre, le jeune couple a obtenu ce T3 pour 250 000 euros. « On aurait payé le double sans ce dispositif et on n'aurait pas pu acheter. Ici, on se sent très bien », ajoute Tim. Pour un T2, le prix proposé par l'Office 64 tombe à 161 000 euros. Quant aux locations, les loyers vont de 250 euros pour un T1 à 600 euros pour les T4. Cette acquisition de l'Office 64 amène le bailleur social à gérer 1 850 logements sur la ville d'Anglet. Pour cette opération, l'Office 64 a constitué un apport en fonds propres de 116 004 euros, auxquels s'ajoutent 120 900 euros de subventions (État, Agglomération Pays basque, Conseil départemental, Action logement) et 923 143 euros

de prêt contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Pas d'artificialisation

Claude Olive se réjouit de cette réalisation, inscrite dans ce besoin de la commune de disposer de logements sociaux. Le maire d'Anglet se dit conscient de la difficulté qu'éprouvent les jeunes travailleurs locaux à se loger. Et souligne que « la ville a augmenté son parc social de plus de 1 100 logements locatifs ces 10 dernières années. »

L'édile réaffirme également le souhait de la municipalité de construire « la ville dans la ville ». Une vision illustrée par les nombreuses constructions, ces dernières années, le long de l'avenue d'Espagne - où se situe cette rési-

dence -, de l'avenue de Bayonne et du boulevard du BAB, des axes d'urbanisation prioritaire. Les enjeux climatiques, avec la loi climat et résilience et celle sur le Zéro artificialisation nette (ZAN) des sols, imposent à Anglet, comme aux autres communes, d'éviter l'artificialisation de nouvelles surfaces. Ces impératifs environnementaux ont aussi un impact sur la circulation, qui se veut douce autour de ces boulevards urbanisés. Claude Olive rappelle ainsi l'objectif des travaux qui se déroulent actuellement avenue d'Espagne : « Permettre le développement du réseau Txik Txak et la construction d'une nouvelle voirie, comportant une piste cyclable. » Tout cela, à proximité de cette nouvelle résidence Perspective Belay.

Rémi Chevallier



Le Piéton

A appris que, pour la première fois, le grand Maître de la Garbure Angloye, Robert Harotchena ne serait ni présent au concours de garbure des Fêtes d'Anglet présidé ce jeudi par la cheffe étoilée Andrée Rosier. Pas plus qu'au repas du coq organisé au Casau dans le cadre de ces mêmes fêtes locales. Pour la première fois depuis 14 ans, il ne pourra y assister. En effet, âgé de 82 ans, le grand maître s'est renversé de l'huile bouillante sur ses pieds et se retrouve hospitalisé à Belharra. À l'heure de l'apéro, chacun aura une pensée pour lui.

ESTIMATION OFFERTE SOUS 48 H

Christian Lare, Maxime Bally Lare, Aurore Senz

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION
25 ans d'expertise au Pays Basque

ORPI Saint-Pierre Immo
25 avenue du Labourd, Saint-Pierre-d'Arthe
05 59 44 28 08 - spiere@orpi.com

ORPI Bidartean
Avenue du Plateau, Bidart
05 54 03 01 80 - bidartean@orpi.com

Orpi Des experts, là pour vous !

DÉTOURNEMENT DE FONDS À ANGLET

L'opposition municipale demande un audit des finances

Vivement Anglet demande un audit indépendant sur les finances de la ville et la saisie de la Chambre régionale des comptes (CRC), après la découverte d'un détournement présumé de 3 millions d'euros par un fonctionnaire municipal

Le groupe d'opposition de cinq élus au conseil municipal d'Anglet, Vivement Anglet, emmené par Sandrine Derville, réagit, dans un communiqué, au détournement de fonds présumé portant actuellement sur une somme de 3 millions d'euros. Les faits sont imputés à un fonctionnaire municipal affecté au service financier de la ville ainsi que dans l'équipe des placiers du marché de Quintaou et par ailleurs membre du bureau de l'Anglet Olympique Omnisports. Une enquête préliminaire, ouverte par le parquet de Bayonne et

confiée à la brigade financière de l'antenne bayonnaise de la direction zonale de la police judiciaire, a pour objet de comprendre le système mis en place par le mis en cause pour détourner cet argent. « Le temps est désormais à l'enquête et notre groupe a toute confiance en la police judiciaire et en la justice pour que toute la lumière soit faite, écrivent les élus d'opposition. Nous serons évidemment attentifs aux conclusions de l'enquête et demandons à la Ville de mettre en place immédiatement toutes les mesures nécessaires pour

renforcer les procédures de contrôle interne. »

Demande d'audit

« Nous exigeons qu'un audit indépendant complet soit réalisé pour évaluer les risques sur l'ensemble de la chaîne de dépenses et de recettes et visant à améliorer les dispositifs de contrôle interne. Nous demandons que cet audit soit diligenté dans les plus brefs délais et que notre groupe soit associé à son suivi, dans une nécessaire démarche de transparence », demandent-ils.



Les membres de la liste Vivement Anglet : Bernard Marti, Marie-José Rivas, Élise Wilbois, Sandrine Derville et Jérôme Pires. ÉMILIE DROUINAUD

« Nous nous interrogeons sur le manque de rigueur du maire et de son exécutif, en leur qualité de responsables de la comptabilité communale. Il nous semble nécessaire qu'en la très grave circonstance, vu l'ampleur présumée des sommes

détournées, la Chambre régionale des comptes soit saisie », conclut Vivement Anglet, qui souligne que le dernier contrôle de gestion de la ville par cette institution, remonte à l'année 2020.

Jean-Pierre Tamisier